

RECYCLAGE Habilitation électrique HO/BO/HOV

Lieu de formation :

- À définir



Plages horaires :

- 09h00-12h30
13h30-17h00

Infos & inscription :

Aurélie RODRIGUEZ
02.32.23.42.88
contact@msa-
services-hn.fr



Public concerné :

- Personnel électricien ou non-électricien déjà habilité HOB0 devant renouveler son habilitation..

Prérequis : Être titulaire d'une habilitation HOB0 en cours ou échue.

Nombre de stagiaires :

- 4 à 10 maximum

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation



Durée de la formation :

- 7 heures
heures (1 jour)

Délai d'accès :

- environ 12 jours

Tarif sur devis



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Consolidation des compétences initiales pour que le stagiaire soit capable de :

- d'intervenir en sécurité sur des installations électriques basse tension (HOB0) et en situation de voisinage (HOV), en appliquant correctement les procédures réglementaires, les distances de sécurité, les consignes de protection et en réagissant de manière appropriée face à tout incident ou accident électrique.

Le recyclage est obligatoire selon les recommandations NF C 18-510 pour s'assurer que le personnel maintient ses compétences et connaît les dernières règles de sécurité électrique.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre à jour ses connaissances en matière de prévention du risque électrique
- Identifier les dangers liés à l'électricité en basse tension
- Appliquer les prescriptions de sécurité selon la norme NF C 18-510
- Réaliser des interventions en sécurité sur des installations BT
- Identifier et gérer les situations de voisinage (HOV)
- Adopter la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

CADRE DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques : notions essentielles sur l'électricité (risques électriques, effets du courant sur le corps humain), se protéger et protéger les autres, connaissance des zones électriques et des dispositifs de sécurité.
- Démonstrations guidées : Présentation du matériel de protection individuelle (EPI) et des outils autorisés, explication des gestes techniques par le formateur. Matériel électrique pédagogique.
- Mises en situation pratique.
- Echanges d'expérience.

Formalisation de la formation

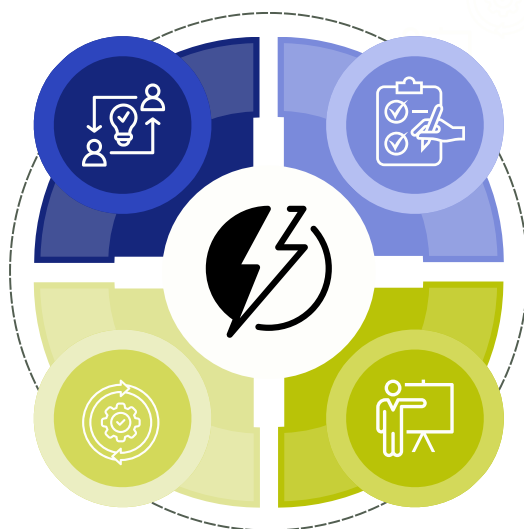
Pour un suivi maîtrisé

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

Modalités d'évaluations

Contrôle des connaissances

- Évaluation théorique : Questionnaire portant sur les notions essentielles (risques électriques, consignes de sécurité, procédures de mise hors tension, utilisation des protections individuelles et collectives).
- Évaluation pratique : Mise en situation simulée (Vérification de la maîtrise des gestes, évaluation de la rapidité d'intervention, contrôle de l'efficacité)



Intervenant

Une expertise au cœur de la pratique

- Un(e) formateur(rice) professionnel(le) assurera la formation.
- Formateur certifié spécialisé dans la prévention du risque électrique.



Dans le cadre de l'évolution continue des processus de formation et afin de garantir leur qualité, MSA Services Haute-Normandie assure le suivi des sessions. Un questionnaire de satisfaction est rempli par les stagiaires en fin de session, complété par une enquête auprès de l'employeur trois mois après la formation.

CONTENU DE LA FORMATION (DÉCOUPAGE TEMPS)

Rappels réglementaires :

- Cadre réglementaire (Code du travail)
- Présentation de la norme NF C 18-510
- Responsabilités des acteurs

Rappels sur les risques électriques :

- Statistiques d'accidents et retours d'expérience
- Notions de base : tension, intensité, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Réseaux électriques basse tension : monophasé, triphasé, conducteur de protection
- Rappel des risques électriques : électrocution, électrisation, court-circuit, effets physiologiques du courant, facteurs humains et matériels

Domaines de tension et zones à risques :

- Définition des domaines de tension
- Mesures générales de protection contre les pièces nues sous tension
- Distances de sécurité et zones d'environnement (HOV)

Symboles et habilitations électriques :

- Différents niveaux d'habilitation et types d'opération
- Chaîne d'encadrement et responsabilités
- Lecture et interprétation de la signalisation

Intégration HOV – Travail en voisinage :

- Définition du voisinage et zones à risque
- Mesures de prévention et distances minimales
- Conduite à tenir à proximité d'ouvrages électriques sous tension

Moyens de protection :

- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Équipements de protection collective (EPC)
- Vérifications avant intervention

Conduite à tenir et réactions en situation d'accident :

- Procédures en cas d'incident sur les équipements électriques
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique
- Réaction en cas d'incendie sur ouvrages électriques
- Gestes de premiers secours

Mise en situation pratique :

- Analyse de situations de travail réelles
- Application des consignes de sécurité HOB0/HOV
- Exercices pratiques et études de cas

